



PLEINE PAGE

EDITION
DE
PRINTEMPS

DOSSIERS

- Budget 2022
- Conseils municipaux du 22 mars et 5 avril 2022

ÇA SE PASSE À MARLY !

- Marly se mobilise pour l'Ukraine
- Un nouveau rendez-vous à Marly : « La Plume e[s]t l'Art »
- « Assos en fête » vous accueille les 24 et 25 juin 2022

Sommaire

3 VIE COMMUNALE

- Création d'une mini-forêt à Marly
- Marly se mobilise pour l'Ukraine
- Le Conseil municipal des enfants est installé !
- Visite en Mairie pour les CE1 de l'école Marie Curie
- Bienvenue dans la vie citoyenne
- Résultat des élections présidentielles à Marly

7 ACTUALITÉS

- Lancement des sacs à histoires - Action « lisons bébé »
- 8 mars, journée internationale des droits des femmes
- Handicapoupscap
- Le bus France Services vient à vous !
- Le 19^e CinéSoupe s'est arrêté à Marly
- La brocante de Marly aura lieu le 31 juillet
- Semaine Olympique et Paralympique à Marly
- La manager de centre ville est arrivée !

11 FOCUS

- Les noces d'or
- Le Banquet des Aînés
- Le retour du goûter des aînés
- Les jeudis des aînés
- Le colis des aînés

14 L'INTERVIEW

- Yves Floquet - Adjoint en charge des finances

15 DOSSIER

- Budget

16 CONSEILS MUNICIPAUX

22 MARS 2022 ET 5 AVRIL 2022

20 ZOOM

- Un nouveau rendez-vous à Marly : La Plume e[s]t l'Art
- Une après-midi festive qui a ravi les familles !
- « Assos en Fête » vous accueille les 24 et 25 juin 2022
- Les papas et les mamans à l'honneur !
- Changement du sens de circulation dans le quartier de Marly Industries

23 MARLY D'ANTAN

- Quartier du vieux Marly

24 AGENDA

26 ETAT CIVIL

- Programmation de juin à août 2022

27 EXPRESSION DES GROUPES

INFORMATIONS



Jean-Noël VERFAILLIE

Maire de Marly

Vice-président du Conseil départemental du Nord
Vice-président de Valenciennes Métropole

Sortir de la crise sanitaire pour rentrer dans une crise géopolitique ramenant la guerre aux portes de l'Europe, ne faisait pas partie des hypothèses – même parmi les plus pessimistes – mais l'invasion russe de l'Ukraine a bien mis un terme à la brève période d'euphorie économique et sociale qui a marqué la quasi-disparition du Covid de nos vies.

La dynamique de solidarité avec le peuple ukrainien a été instantanée et très forte. Si la ville a amorcé en mettant en place un « pont » humanitaire entre notre ville jumelée polonaise, Olecko et leur ville jumelée ukrainienne, Drohobych, c'est bien votre générosité qui a fait de cette opération un succès et je vous en remercie.

Au-delà de cette première démarche, c'est sur du plus long terme que nous continuons de recevoir vos dons pour les acheminer en Ukraine ou que nous accompagnons les réfugiés, et ceux qui les accueillent, grâce à la mobilisation de tous les services de la ville et surtout du CCAS, de ses élus et de ses agents.

Cette nouvelle crise n'est pas sans conséquence pour vous notamment à cause de l'inflation galopante. C'est malheureusement également le cas pour les collectivités territoriales comme notre ville qui subissent l'envol du prix du gaz, l'inflation énorme des coûts de construction, l'augmentation des taux d'intérêts, ...

Néanmoins, en faisant toujours plus d'efforts dans notre gestion, nous ferons tout pour maintenir des animations et des festivités dont vous trouverez le programme dans ce numéro et qui vous permettront quelques moments de détente loin des tracas de la vie quotidienne.

Cela, bien sûr, sans oublier votre pouvoir d'achat en baissant, une année de plus, les taux de la taxe foncière et en maintenant une forte dynamique d'investissements et de travaux dans notre ville qui en a tant besoin !

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne lecture et un bel été !



Création d'une mini-forêt à Marly

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Marly poursuit son action avec la création d'une « mini forêt » dans la cité Guynemer.

Les 24 et 25 février, deux classes de CM1 et CM2 de l'école Hurez Saint Nicolas ont participé à la réalisation du projet. Après une intervention pédagogique en classe, les enfants impatients ont pu mettre en pratique leurs nouvelles connaissances. Encadrés par les agents de la Ville, ils ont planté pas moins de 500 arbres !

Ce projet qui au total compte 1500 arbres, est un véritable déclencheur d'activités qui permettra aux professeurs des écoles de reprendre en classe de nombreuses compétences du programme de sciences.

Après « une naissance, un arbre » en novembre dernier, ce nouveau projet de reboisement participe à développer la biodiversité urbaine. Basé sur la méthode Miyawaki, cette technique rend la parcelle rapidement autonome, celle-ci devient une forêt de legs pour les générations présentes et futures et de véritables refuges pour la biodiversité.



Marly se mobilise pour l'Ukraine

Monsieur le Maire, Jean-Noël Verfaillie, a condamné fermement l'agression russe et a souhaité soutenir les habitants de l'Ukraine en lançant un appel à tous les marlysiens.



Marly : chargement du camion en partance pour la Pologne



Olecko : chargement du camion en partance pour l'Ukraine

Le contact a été pris avec le Maire d'Olecko, ville de Pologne jumelée avec Marly, qui est elle aussi pleinement mobilisée pour venir en aide à sa ville jumelée en Ukraine, Drohobych. Ils ont fait part de leurs besoins, et le matériel récolté a été acheminé chez nos amis Polonais. Un appel aux personnes souhaitant accueillir des réfugiés ukrainiens chez eux sur un terme moyen ou long a également été lancé. Elles sont toujours invitées à se faire connaître par mail à l'adresse : ukraine@marly.fr ou par téléphone au 03 27 23 99 00.

Après organisation du stockage des dons aux CCAS - c'est plus de 200 personnes qui ont acheminé ces dons, avec notamment la ville de Sebourg qui a participé - l'entreprise Marlysienne TMF a chargé gratuitement des palettes entières dans le camion, et le transporteur Franck Grimonprez a proposé le transport à prix coûtant. La Ville remercie ces deux entreprises pour leur participation active à cette cause.

Le 7 avril, le camion a été accueilli par la municipalité d'Olecko qui a ensuite procédé à son tour à l'envoi des dons à Drohobych en Ukraine le 12 avril.

C'est toute une chaîne de solidarité qui s'est mise en place très vite pour venir en aide au peuple Ukrainien. La traçabilité et la transparence des dons sont des données importantes. En passant par notre ville jumelée, nous savons qu'ils iront aux personnes qui en ont le plus besoin.

Monsieur le Maire, Jean-Noël Verfaillie, a tenu à remercier les donateurs autour d'un petit déjeuner lors de l'expédition, en présence de Monsieur le Maire de Sebourg, Bruno Cellier, qui s'est investi en associant les dons récoltés dans sa ville avec ceux de Marly, ainsi que divers représentants d'associations.

Des dons spécifiques en fonction des besoins peuvent toujours être déposés au C.C.A.S, ils seront ensuite acheminés à la frontière Ukrainienne via des circuits qui se sont très bien organisés à l'échelle nationale depuis le début du conflit ; la protection civile a mis en place un partenariat avec l'Association des Maires de France et la Croix-Rouge.



Le Conseil municipal des enfants est installé !



Samedi 26 février, lors du lancement du premier Conseil Municipal des enfants, Monsieur le Maire, Jean-Noël Verfaille, entouré des élus de la Ville a eu l'occasion de remettre les écharpes à toutes les conseillères et conseillers qui exerceront leur mandat de deux ans, et d'échanger avec ces enfants nouvellement installés sur les sujets sur lesquels ils comptaient travailler lors de leurs prochaines séances. L'occasion aussi de les féliciter pour cet engagement et la volonté qu'ils ont de vouloir travailler pour améliorer leur quotidien et celui de leurs amis et camarades de classe.

Le projet sera porté tout au long de l'année par Thomas Gobert, chargé de l'animation du Conseil Municipal des Enfants, et d'Assia Costanzo, adjointe aux politiques éducatives.

Les dimanches 24 avril et 8 mai, le Conseil municipal des enfants a accompagné les élus de la ville lors des cérémonies pour honorer la mémoire des personnes victimes de la déportation et l'ayant combattue pendant la guerre, et pour commémorer la victoire contre l'empire nazi et la journée qui a marqué l'histoire de notre pays il y a 77 ans, par la signature de l'armistice par les alliés.

Chaque année, ces journées sont l'occasion de rappeler des événements que l'humanité a condamnés et que nul ne souhaite voir se reproduire. Les enfants ont pu prendre part pour la première fois officiellement au devoir de mémoire.

Toutes les pensées ont été bien évidemment tournées vers les soldats qui ont perdu la vie pour préserver notre avenir.



Liste des conseillers municipaux des enfants :

- | | | | |
|------------------------------|-------------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| ■ Myriam BRAHMI, 10 ans | ■ Apoline DZIEMBOWSKI, 10 ans | ■ Ninon KAMINSKI, 9 ans | ■ Romane LEHU, 10 ans |
| ■ Mathis DEVAERE, 9 ans | ■ Maixent FARENEAU, 9 ans | ■ Malya KRAJECZ, 9 ans | ■ Théo MASERA-ROLAND, 9 ans |
| ■ Loqman DIB, 9 ans | ■ Baptiste FREMAUX, 10 ans | ■ Tom LEDUC, 10 ans | ■ Jaëlle MAUREL, 10 ans |
| ■ Assia DIB, 10 ans | ■ Léna GODIN, 9 ans | ■ Louane LEFEVRE, 9 ans | ■ Marissa N'DZOGHA, 9 ans |
| ■ Ferdinand DOISNEAU, 10 ans | ■ Yaquine JOUGLET, 9 ans | ■ Eden LEGRAIN, 10 ans | ■ Sacha VANDEPUTTE, 10 ans |



Bienvenue dans la vie citoyenne !



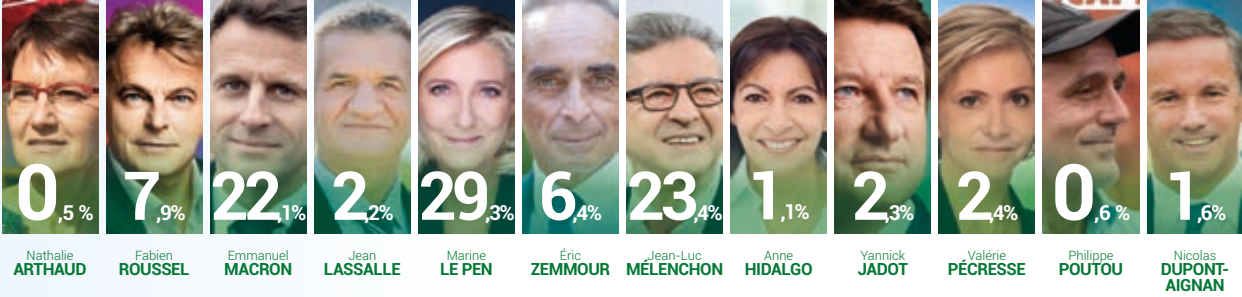
Samedi 29 mars, Monsieur le Maire, Jean-Noël Verfaille accompagné d'élus, a eu le plaisir d'accueillir de nombreux jeunes Marlysiens ayant acquis récemment la majorité, lors de la cérémonie de la Citoyenneté.

Le premier Magistrat a pu leur remettre leurs cartes d'électeurs et le livret du citoyen, rapellant les principes fondamentaux de la République et les différentes élections Françaises. Les jeunes adultes ont eu l'opportunité de voter pour la toute première fois de leur vie citoyenne à l'élection présidentielle pour certains et aux législatives pour d'autres. C'était l'occasion de leur rappeler combien il était important d'exercer ce devoir civique, afin que leurs idées soient portées dans chaque instance de notre République.

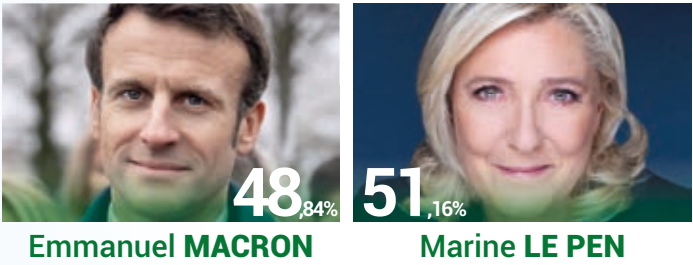


Résultat de l'élection présendentielle à Marly

PREMIER TOUR



DEUXIÈME TOUR



Visite en Mairie pour les CE1 de l'école Marie Curie



Mardi 5 avril, la classe de CE1 de madame Enten de l'école Marie Curie est venue visiter la mairie. Accompagnés par Ludovic Mortagne, conseiller municipal délégué à la politique jeunesse et loisirs et au développement de la lecture publique, ils ont visité la

salle du Conseil municipal avec un arrêt sur le buste de Marianne et le portrait du Président de la République, présents dans toutes les mairies de France. Les enfants se sont regroupés devant le bas relief dans la montée d'escalier, portant les valeurs de la République : Liberté Egalité Fraternité. Ce petit parcours concret initié aux valeurs républicaines a suscité un échange questions/réponses très intéressant.

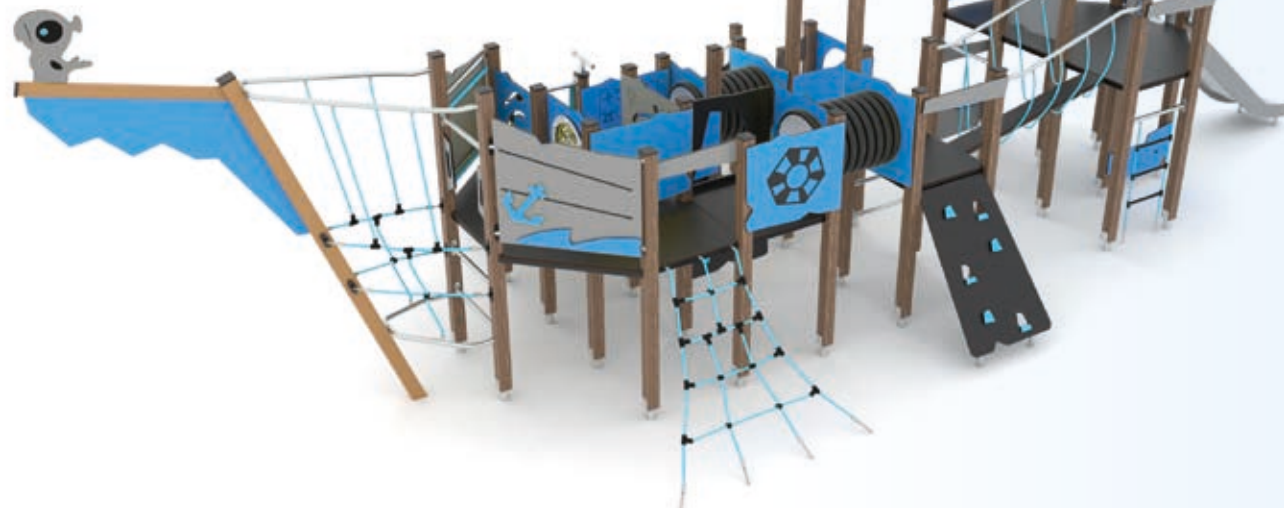


Une nouvelle aire de jeux aux Floralies

Il y a quelques temps, nous avons sollicité les habitants des Floralies sur la réalisation d'une aire de jeux dans leur quartier. Le site de la rue du Muguet avait été choisi par sondage.

Depuis une consultation a été réalisée et une entreprise a été choisie pour la conception de l'aire de jeux selon le thème et les jeux que les riverains avaient retenus. Entre-temps, nous avons réalisé la démolition du bâtiment scolaire désaffecté de l'école Marie Curie. Ce nouvel espace a, très vite, suscité l'intérêt des enfants, qui y jouent déjà. Il était donc opportun de reconsidérer la localisation de cette aire de jeux et nous avons proposé de l'édifier à la place du bâtiment démolì, entre le centre social et l'école.

Suite à une nouvelle consultation des habitants, ils se sont exprimés unanimement et le résultat du sondage privilégie haut la main la création de l'aire de jeux à cet emplacement.



Lancement des sacs à histoires dans le cadre de l'action lisons bébé.



La Municipalité souhaite proposer des actions culturelles en direction des tout-petits en s'inscrivant dans le dispositif national « premières pages » afin de développer l'axe de la parentalité.

Samedi 19 mars, le leitmotiv était de réunir les outils pour sensibiliser les familles à éveiller au livre les tout-petits de 0 à 3 ans et les encourager à proposer des temps de lecture avec eux. Pour ce faire, 20 sacs à histoires remplis de livres-objets prêtés pour 6 mois par la Médiathèque Départementale du Nord vont tourner dans les structures accueillantes. Ces supports contribuent à développer les compétences cognitives des bébés et apportent des repères temporels grâce au rythme du récit et de l'image. Des conférences et des spectacles gratuits seront également organisés.



La parentalité : un accompagnement pour la municipalité

La notion de parentalité n'a pas d'âge ni de catégorie socioprofessionnelle, et il n'existe aucun mode d'emploi pour «devenir ou être parent». A Marly, l'axe Parentalité est une politique dont s'est saisie la municipalité.

L'année 2021 a été marquée par la diversité des actions menées en faveur des enfants et de leurs parents, en partenariat avec les services de la CAF du Nord, par le biais des structures petite enfance et des centres sociaux.

La municipalité continue à porter des projets Parentalité en 2022, avec pour objectif d'amener les parents à réfléchir sur leur propre parentalité, les orienter et leur donner des outils, valoriser leurs rôles et leurs compétences, favoriser les différentes relations : Parents/Enfants - Parents/Professionnels - Parents/Parents. Transmettre des outils de compréhension du développement psychomoteur du jeune enfant, proposer des attitudes de positionnement suivant les thèmes éducatifs abordés et permettre aux familles d'aboutir à une réalisation collective. Des ateliers continuent d'être programmés tout au long de l'année avec des moments partagés en famille, des groupes d'échanges avec des intervenants extérieurs mais aussi des conférences sur des thématiques diverses autour de la parentalité.

Dans le cadre des prochaines programmations, nous avons à cœur d'accentuer le travail de complémentarité avec les autres partenaires, et de recueillir vos besoins, attentes, idées, suggestions, propositions...

Une seule adresse mail : jesuisparent@marly.fr



8 mars : Journée Internationale des Droits des Femmes

A Marly c'est du 8 au 18 mars 2022 que la Ville a souhaité rendre hommage au combat des femmes et faire progresser l'égalité homme/femme.

La journée du mardi 8 mars 2022 a donc été ponctuée d'actions dans différents lieux de la ville, sous forme d'interventions et d'ateliers. Tour de chant par « Fa Si La chanté » au centre social de la Briquette, animation cardio proposée par Marly Moove à la salle Aragon, démonstration et initiation de danse country animée par le Country Dance dans la salle du conseil municipal à l'issue de la conférence-débat « La violence, c'est quoi ? », moment phare de ces dix jours.



C'est devant un public attentif venu en nombre que la thérapeute Manuella Yvano a exposé la problématique des violences faites aux femmes, par comment savoir identifier consciemment le début d'une relation toxique et son évolution malsaine, par un rappel des chiffres clés toujours inacceptables - en France, 113 femmes sont décédées en 2021 suite aux coups de leur conjoint - et plus largement sur l'égalité homme/femme encore aujourd'hui bien trop bafouée.



L'exposition « Violence, elles disent NON ! » présentée dans le hall de la mairie et une partie de la salle des fêtes, retraçait en 16 panneaux les situations où le « NON » s'impose. Une façon de faire réagir le spectateur sur les actes verbaux ou physiques intolérables. La sensibilisation auprès d'un public d'adolescents a pris tout son sens avec la visite des classes du collège Terroir pour une lecture et la mise en place d'ateliers interactifs, rendant tous ces jeunes acteurs de l'animation.

C'est avec émotion et une réelle prise de conscience que les collégiens ont échangé sur ce sujet qui reste malheureusement trop tabou. Leur forte participation est un vecteur essentiel pour faire évoluer les mentalités qui les amènera à une réflexion constructive pour l'avenir.

Informations utiles :
<https://arretonslesviolences.gouv.fr>



Handicapoupascap ?! Du 21 mars au 2 avril, tous solidaires !



Favoriser le développement de l'enfant et du jeune dans leur singularité est une volonté politique de la Ville. Le handicap et son inclusion est un des axes primordiaux de travail de la municipalité qui a, pour la 2^e année à Marly, appelé les marlysiens à participer à 4 actions du lundi 21 mars au samedi 2 avril 2022.

«Tous en chaussettes dépareillées !», pour porter des chaussettes extravagantes, motifs colorés, ... Choisies selon ses envies pour se faire remarquer pendant la journée du 21 mars, journée mondiale de la trisomie 21.

«Je vois la vie en bleu !» pour s'habiller en bleu, vêtements et/ou accessoires, pour les vendredi 1^{er} et samedi 2 avril, journées de l'autisme.

«Des couvercles de bocaux pour Margaux». Cette action, lancée aux structures du territoire, aux associations et aux marlysiens, a eu pour but de récolter des couvercles de bocaux pour aider Margaux, jeune de 14 ans en situation de handicap qui, accompagnée par Jappeloup son Handi'Chien, lui permet par des ateliers et exercices ludiques, de développer ses capacités cognitives. Les 150 couvercles récoltés lui ont été remis le 13 avril à l'occasion de sa journée d'intégration. Margaux rejoindra le centre de loisirs de cet été.

«Animation Familles - FAM/FAS»

Samedi 2 Avril, la Ludothèque a organisé un moment de jeu en famille avec les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé et Spécialisé de Marly. Un beau moment convivial de partage avec les familles pour aborder ludiquement la notion d'inclusion.



le Bus « France Services » vient à vous !

Pour toutes vos démarches administratives, le Département est là !

Originale et innovante, cette initiative mise en place par le Département du Nord en 2020 compte à ce jour 45 000 demandes traitées par les 7 bus France Service du Département. Les usagers peuvent désormais bénéficier de l'aide directe des agents qui répondent rapidement aux démarches administratives du quotidien liées aux prestations sociales diverses, à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, l'aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise, la déclaration de revenus, l'appropriation du prélèvement à la source, l'accompagnement de l'usager dans l'accès au droit et les services postaux, etc.



Retrouvez le bus bleu France Services
chaque 3^e jeudi du mois
au Centre Social de la Briquette
29 rue de Champagne à Marly

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :
Contact France Services Itinérante du Valenciennois
→ e-mail : valenciennois.franceservices@lenord.fr
→ Tél : 03 59 73 24 60



Un service mobile au plus près des habitants

le 19^e Cinésoupe s'est arrêté à Marly

Le public qui était venu assister à ce concept hors norme a pu déguster des films aux mille saveurs le vendredi 29 avril 2022 à 19h à la Salle des Fêtes.

En effet, Ciné Soupe propose, dans une recette au goût unique de découverte, un concept original de diffusion de courts métrages aux techniques et thèmes qui s'entremêlent, à découvrir seul(e), en famille ou entre ami(e)s. Le menu de cette 19^e saison est savoureusement drôle, critique et poétique. Une sélection délicieusement éclectique autour de personnages attachants, comiques ou touchants, plonge le spectateur dans ses souvenirs ou dans l'actualité.

Des bols de soupe ont été offerts aux spectateurs à la fin de la séance, de quoi continuer à partager leur impressions et émotions dans une ambiance conviviale même après le débat qui avait lieu après la séance !



La brocante de Marly aura lieu le 31 juillet

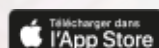
Pour certains, la brocante se déroule le dernier dimanche de Juillet... Mais pour d'autre, elle se déroule le 4^{ème} dimanche de juillet. Habituellement cela correspond au même jour, mais cette année, il y avait 5 dimanches ! Sachant que les forains tenant la ducasse ne pouvaient être présents que le dernier dimanche de juillet, la municipalité a donc souhaité consulter les marlysiens sur la date à choisir.

Le sondage cloturé le vendredi 11 mars 2022 a révélé un résultat en faveur du 31 juillet 2022 à 59.64% contre 40,36% pour le 24 juillet. La brocante aura donc lieu le dimanche 31 juillet.



Pour participer aux futurs sondages, pensez à télécharger l'application « Ville de Marly » en scannant le QR Code :

Disponible sur :



La volonté des élus et agents du CCAS en matière d'action sociale de mettre en place un accueil et une prise en charge améliorée des services à la population est une préoccupation du quotidien.

Depuis un an et demi, la diversification des aides apportées a augmenté significativement afin de mieux répondre aux demandes. L'accompagnement est le maître-mot en matière de suivi pour épauler les personnes en situation de précarité : insertion pro et suivi annuel pour les bénéficiaires du RSA, accompagnement des habitants sur le projet ANRU de la Briquette, aide diversifiée aux personnes âgées pour favoriser leur autonomie dans leur vie quotidienne, lutte contre la précarité avec, entre autres, des partenariats aux associations d'insertion et caritatives via l'octroi de subventions, aide accrue sur l'accompagnement des personnes porteuses de handicap pour l'accès à leurs droits, mobilité facilitée avec la mise en place du pass senior et pass city, suivi rigoureux des candidatures aux logements avec notamment le soutien aux dossiers lors des commissions d'attribution et un accompagnement des personnes en situation d'impayés... Enfin, le CCAS a recruté 2 nouveaux agents pour répondre encore mieux sur 2 volets cruciaux que sont le logement et l'insertion professionnelle.

Les Noces d'Or 2022



Les noces d'or symbolisent un demi-siècle de vie commune. Les noces de diamant 60 ans et les noces de platine 70 ans ! Dans la liste des anniversaires de mariage, ceux-ci ne se passent pas d'applaudissements ! Cette cérémonie est l'occasion de regarder le long chemin parcouru et de se féliciter d'avoir su garder la flamme de l'amour intacte.

A l'occasion de la cérémonie des noces d'or, de nombreux couples renouvelleront leurs vœux en (re)passant devant Monsieur le Maire, pour le plaisir et la fierté de se redire « oui ! ». Les époux peuvent inviter leur famille à cet heureux événement !

La cérémonie des noces d'or aura lieu le :
dimanche 26 juin 2022
à 10h à la Salle des Fêtes

Coupon à découper et à déposer à l'accueil du CCAS ou à renvoyer par courrier à : CCAS - place Gabriel Péri - 59770 Marly

Le Banquet des Aînés - Dimanche 9 octobre 2022

La Salle Dumont, transformée en salle de spectacle pour le traditionnel banquet, accueillera les aînés le dimanche 9 octobre 2022 dès 12h. La municipalité et le CCAS ont tout mis en oeuvre pour que cette journée festive s'inscrive dans la joie et le partage retrouvés.

Prénom / Nom : / /
Prénom / Nom : / /
Adresse :
Date de naissance : / /

Téléphone :

Pour le Banquet des Aînés :

☐ 1 personne ☐ 2 personnes
Une des 2 personnes du couple au moins doit avoir 67 ans ou +

Merci de cocher les cases adéquates en fonction de votre situation.

A
RENOYER
AVANT LE :
30 SEPT.
2022



Le retour du Goûter des Aînés

Moment attendu par nos aînés, le goûter fait parti des moments conviviaux où le partage, la distraction et la gaité sont de mise ! Cette année, l'organisation mise en place par le CCAS de Marly a offert une après-midi festive privilégiée sous le signe de la détente et de la bonne humeur. Des animations ont été réalisées au profit d'une association caritative.



Les jeudis des Aînés

La municipalité met en place chaque mois des activités à destination des aînés.

le 21 juillet - Centre aéré des Aînés

le 15 septembre - Poterie - Moulin Souverain

du 3 au 9 octobre - Semaine Bleue

avec en clôture le banquet des Aînés

le 10 novembre - Visite du musée de la mémoire

le 1^{er} décembre - Activités autour du thème de Noël



Coupon à découper et à déposer à l'accueil du CCAS ou à renvoyer par courrier à : CCAS - place Gabriel Péri - 59770 Marly

LE COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

La municipalité est heureuse d'offrir aux Aînés le colis festif de fin d'année. Afin de soutenir les commerces locaux et de contribuer à leur développement, l'intégralité du contenu du colis sera composé d'articles provenant des entreprises de notre territoire.

Prénom / Nom : / /

Prénom / Nom : / /

Adresse :

Téléphone :

Dans le foyer, nous sommes :

☐ 1 personne ☐ 2 personnes

de 67 ans ou +

Merci de cocher les cases adéquates en fonction de votre situation.

Après le 30 septembre 2022, aucune inscription ne pourra être prise en compte.

A
RENOYER
AVANT LE :
30 SEPT.
2022

Semaine Olympique et Paralympique à Marly



La ville, labellisée « Terre de Jeux 2024 », se mobilise pour promouvoir et valoriser les sports olympiques en milieu scolaire et auprès du grand public. La Semaine Olympique et Paralympique s'inscrit pleinement dans le cadre de ces engagements. C'est un dispositif national qui s'adresse aux enseignants, aux élèves et à leurs parents, de la maternelle à l'université. Elle mobilise autant les associations locales que les athlètes de haut-niveau. Cette année encore, la Ville a organisé la deuxième édition dans les écoles de la commune.

Les élèves se sont dépassés pour réaliser la meilleure performance au lancer de balle, au triple/pentabond et sur une course de 30m mesurée avec des cellules électroniques. Une course collective a été aussi organisée, sous forme d'un relais les élèves ont dû enchaîner des 25m jusqu'à obtenir 1km de distance. Chaque élève s'est vu remettre un diplôme de participation. Les meilleures performances par école seront mises à l'honneur le jour des Marlypiades et le diplôme de super champion aux meilleurs des meilleurs. Les palmarès affichés dans chaque école seront remis à jour.



La manager de centre-ville est arrivée !



La municipalité qui souhaitait revitaliser le centre-ville de Marly et développer l'économie locale envisageait le recrutement d'un «manager de centre-ville» depuis quelques temps.

En partenariat avec la CCI Hauts-de-France et la Ville de Saint-Saulve, c'est chose faite avec l'arrivée de Léa Bougeant qui aura pour mission de communiquer sur les dispositifs d'aides auprès des commerçants mais aussi de les accompagner dans leurs missions afin de renforcer l'attractivité de notre ville.

Le poste, mutualisé à l'échelle des deux villes, s'inscrit dans la volonté d'être une « force de proposition » pour les commerçants et artisans des deux communes.

Nous souhaitons bonne chance à Léa pour l'ensemble de ses missions qui ont déjà commencé sur le terrain.

Vous pouvez la contacter par mail :
lea.bougeant@marly.fr

4 questions à...

Yves Floquet

Adjoint au Maire

Chargé des finances

1. De quelle manière un budget municipal est-il élaboré ?

Un budget municipal est constitué de 2 composantes, la section de fonctionnement, qui pour schématiser, sont les dépenses courantes de la municipalité et la section d'investissement. Tout cela doit s'équilibrer en dépenses et en recettes. En effet, la Municipalité ne peut pas voter un budget déséquilibré. On ne peut dépenser plus d'argent que les recettes attendues. Nous avons donc défini les priorités du mandat, en prenant en compte les éléments incontournables.

Le budget municipal est voté chaque année. L'année en cours doit être élaborée en relation avec le compte administratif qui retrace l'exécution du budget de l'année précédente. Exercice difficile à réaliser puisque souvent les éléments tardifs du compte administratif arrivent après l'élaboration du budget. C'est pourquoi le budget est élaboré en fonction de projections.

Pour financer les différents projets d'investissement, la collectivité dispose de 3 leviers :

- utiliser ses fonds propres et ses économies. C'est ce qu'on appelle l'autofinancement.
- aller chercher des subventions auprès des partenaires (CAVM, Département, Région ou l'Etat).
- recourir à l'emprunt pour les projets qui nécessitent des financements importants.

Une bonne stratégie financière consiste à maîtriser les dépenses de fonctionnement pour se dégager des marges de manœuvre afin de financer les investissements dont la ville a besoin en limitant le recours à l'emprunt.

C'est comme pour un ménage, lorsqu'on souhaite changer de voiture ou acheter son logement, on essaie de mettre de côté durant plusieurs mois ou plusieurs années afin d'être en capacité d'avoir un apport au moment de financer son achat. Si je gagne 10€ et que j'en dépense 10€, je n'aurais pas d'apport et je devrais emprunter 100% de la somme.

Sauf qu'une collectivité doit maintenir un niveau de désendettement limité à 10 ans. Il n'est donc pas possible de financer tous les projets de la commune par de l'emprunt.

Et il est important d'investir afin de répondre au mieux aux besoins de nos concitoyens avec des infrastructures de qualité. En définissant un programme à long et moyen terme comme toile de fond des décisions annuelles, notre commune peut retrouver la maîtrise de son avenir.

Cette nécessité d'avoir une vision à moyen et long terme est facilitée par une nouveauté cette année que nous avons mise en place : les AP (Autorisation de Programme) et les CP (Crédit de Paiement). Cela permet de dire quel sera le coût total d'un projet et comment son financement sera réparti sur plusieurs années. Par exemple, la construction d'une nouvelle école prend plusieurs années. Si on prend l'exemple de la future école de la Briquette, les travaux commenceront en 2022 et continueront en 2023. Il y aura donc des factures à payer sur plusieurs années. Parfois, certaines subventions arrivent une fois les travaux terminés. Cette transparence qui émane d'une volonté politique de vision à moyen terme, permet d'impliquer régulièrement les élus par le vote de délibérations plus nombreuses et les services par une nouvelle modalité de gestion des crédits.

2. Quels sont les grands axes du budget de cette année ?

- Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement en maintenant toujours le niveau de service attendu par les marlysiens. Il est souvent possible de faire mieux en dépensant différemment.
- Mettre en œuvre le programme d'investissements notamment :
 - Les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des projets de la commune.
 - Le début des études du groupe scolaire de La Briquette.
 - L'installation du système de vidéo protection.
 - Les travaux nécessaires dans les bâtiments communaux.
 - Continuer la baisse du taux d'imposition des ménages.

3. Les impôts baissent cette année encore, comment faites-vous pour avoir une capacité de financements de projets plus importante ?

L'année passée, les impôts ont baissé de 2,84%. Cette année, la baisse s'accroît puisqu'elle est de 2,93%. Ce qui se traduit, pour les 2972 propriétaires, par une baisse de 35 € en moyenne pour 2021 et 34 € pour 2022 soit 79 € depuis le début du mandat.

Les projets sont financés par l'autofinancement c'est-à-dire ce qui reste après avoir réglé toutes les dépenses de fonctionnement, les intérêts d'emprunts et le remboursement du capital de ceux-ci. La maîtrise des dépenses de fonctionnement est la clé d'une gestion financière saine. La projection financière de nos recettes va être un pilote sur nos dépenses. Pour assurer un niveau d'autofinancement suffisant, il nous faut des dépenses inférieures à nos recettes (dotations, recettes imposition etc.) pour pouvoir investir. La recherche et l'obtention des subventions sont aussi des leviers indispensables au financement des projets.

Par ailleurs, nous croyons que Marly a tout pour être une ville attractive. C'est pourquoi nous avons des projets ambitieux. En nous rapprochant des taux d'imposition des communes voisines, nous allons attirer de nouveaux habitants qui demain, paieront des impôts dans notre ville.

4. Quel item marquera le développement de Marly cette année ?

L'élément qui marquera le développement de Marly est sans conteste le nouveau groupe scolaire de La Briquette qui regroupera l'école Nelson MANDELA et Louise MICHEL d'un montant global de 12 millions €. Ce projet, qui sera aux dernières normes environnementales, permettra une diminution des frais de fonctionnement et offrira à nos enfants un cadre agréable et confortable pour leur éducation.

Les autres items, sans classement particulier, sont le réaménagement de l'avenue Henri BARBUSSE et la requalification de la place Gabriel PERI. Ces travaux étaient attendus. Il est important de penser le Marly de demain en faisant la place aux modes de déplacements doux, en ramenant de la nature en ville et en créant des espaces de respiration pour les habitants. Sur tous ces chantiers, notre objectif est de favoriser l'attractivité de la ville, de changer l'image de notre entrée de Ville, tout en faisant de la Place, un lieu de centralité où il fait bon vivre.

Budget

Le budget 2022 est un budget ambitieux et réaliste en matière d'investissement et recherche de subventions et servira à retrouver un cercle vertueux en matière de dépenses de fonctionnement.

Les 3 objectifs sont :

1. Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement en garantissant le niveau de service
2. Mise en œuvre du programme d'investissements massifs
3. Continuer la baisse du taux d'imposition des ménages

Cette meilleure gestion des dépenses de fonctionnement sur les années 2020 et 2021 va permettre d'investir 5M€ en 2022 sur les projets présentés pendant la campagne (réfection de la place, déploiement de la vidéo-protection, nouvelle école, parc urbain ...)

La municipalité poursuit la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour investir tout au long du mandat car les besoins sont nombreux (écoles, voiries, bâtiments sportifs...), l'objectif étant de dépenser mieux sans dégrader le service proposé aux marlysiens qui sont en droit d'attendre des équipements et des infrastructures de qualité et en bon état. C'est pourquoi 22M€ d'investissement sont visés sur le mandat.

Cette année et pour la 2^e année consécutive, nous rendons du pouvoir d'achat aux marlysiens

Impôts

- Après une baisse de 2,84% l'année dernière, une baisse de 2,93% de l'ex-part communale du taux d'imposition de la taxe foncière sur la propriété bâtie est proposée.

- La baisse d'impôt est accentuée davantage par rapport à l'année passée, ce qui est cohérent dans le contexte actuel.

- La stratégie est de rendre la ville attractive pour les nouveaux habitants.

BUDGET 2022

Cette année encore, le budget est marqué par une **nouvelle baisse des impôts locaux**.

Le taux de taxe foncière sur la propriété bâtie est désormais de 52,47%, ce qui représente une **baisse de 2,93%** de la part communale.

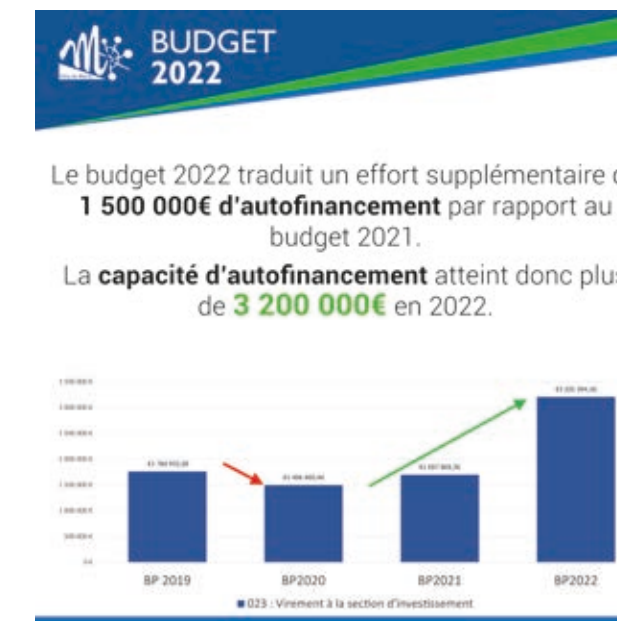
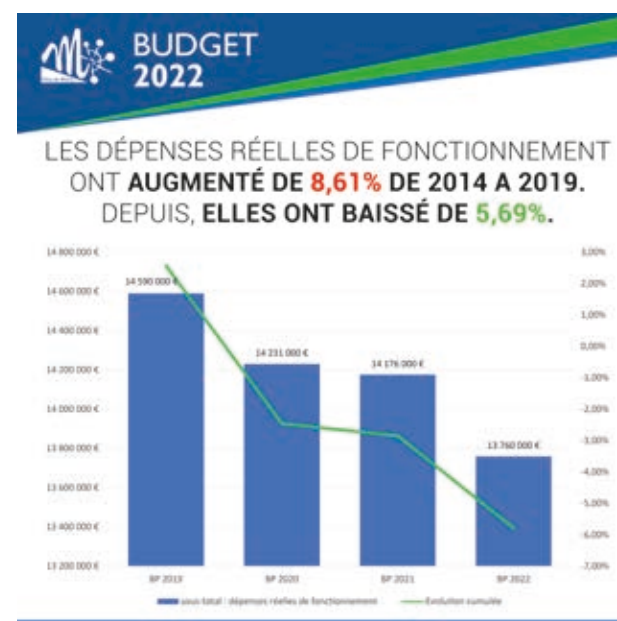
Jean-Noël Verfaillie,
Maire de Marly

BUDGET 2022

22 MILLIONS D'EUROS

d'investissements prévus jusqu'en 2026

- Le groupe scolaire de la Briquette
- La fin du comblement des carrières souterraines
- Les travaux de la Place Gabriel Péri
- Les installations de vidéo-protection
- Parc urbain
- Et bien d'autres...



Conseils municipaux des 22 mars et 5 avril 2022

■ La Perdirole : fusion du jardin d'enfants et du multi-accueil avec développement de l'offre existante de cinq places d'accueil.

■ La Perdirole regroupait jusque maintenant 2 structures. Le Multi-Accueil créé en 2006 comportait une capacité d'accueil de 20 places pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, et le Jardin d'Enfants créé en 2009 avec une capacité d'accueil de 20 places également dont 5 places réservées aux enfants en situation de handicap.

■ Le schéma de développement inscrit au Contrat Enfance Jeunesse 2019/2022 prévoit un développement de l'offre existante de 5 places. Considérant le besoin de ces places supplémentaires, et également la volonté d'une meilleure rationalisation, harmonisation et mutualisation des moyens au profit d'un accueil de qualité des enfants et de leur famille, une seule direction pour les deux structures a été mise en place depuis Juin 2021.

■ La naissance du projet de réunification des deux structures en une grande crèche collective de 45 places dont 7 places pour les enfants en situation de handicap a donc vu le jour.

■ Les objectifs de La Perdirole sont d'assurer l'accueil régulier et occasionnel des enfants durant la journée, de faciliter la socialisation, de répondre aux besoins de l'enfant et de l'accompagner dans son processus d'autonomie, de développement, d'apprentissage, d'estime et de confiance en soi jusqu'à sa entrée à l'école, de permettre aux parents de concilier leur vie familiale, sociale et professionnelle, mais aussi de favoriser l'inclusion et la prise en charge des enfants ayant une difficulté à s'insérer dans le processus scolaire.

■ Les activités proposées sont en lien avec le développement de l'enfant et s'inscrivent dans le cadre d'un projet individuel adapté à chaque enfant.

■ Délibération portant sur la création d'une autorisation de programme et crédits de paiement pour la création d'un groupe scolaire et du parc attenant rue Paul Vaillant Couturier sur la commune de Marly

Archi 5 Prod et face B, architectes choisis pour le projet, travaillent désormais sur le cahier des charges afin de pouvoir lancer les mises en concurrence pour les différents marchés de travaux. Les premiers travaux devraient débuter au dernier trimestre 2022 afin que tout soit prêt pour l'ouverture en sept 2024.

Il n'était pas question de créer une école XXL, les deux écoles primaire et maternelle auront chacune leur espace bien distincts et adapté aux besoins des enseignements.

Le parc arboré actuel sera conservé et aménagé afin que le groupe scolaire bénéficie toujours de ce cadre de verdure, afin de permettre des classes en extérieur pour les beaux jours. Une salle de motricité sera accessible de manière indépendante.

■ Organisation de l'animation jeunesse sur la commune et mise à disposition de deux agents à l'association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes (ACSRV).

■ Subvention à l'Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes (ACSRV).

Dans le cadre de la procédure de renouvellement de l'agrément des 2 centres sociaux de la Ville de Marly, plusieurs demandes avaient été formulées par la Municipalité :

■ Des centres sociaux qui rayonnent sur l'ensemble de la ville de Marly et pas uniquement sur leur quartier d'implantation géographique.

■ La nécessité pour les personnels du centre social de sortir "hors les murs" pour que les actions ne se déroulent pas simplement à l'intérieur du bâtiment mais partout dans la ville, ainsi que d' "aller vers" tous les habitants.

■ Renouer le dialogue avec les jeunes, qu'ils soient adolescents ou jeunes adultes afin de mener des actions qui leur soient spécifiquement dédiées. Quel que soit leur âge, les habitants doivent se voir proposer des réponses à leurs besoins tout au long de leur vie.

Pour accompagner ce dernier point. Deux agents de la ville sont mis à disposition des centres sociaux pour accompagner cette nouvelle dynamique. Les centres sociaux bénéficient d'une véritable expérience dans ce domaine.



■ Délibération portant sur la création d'une autorisation de programme et crédits de paiement pour la mise en place d'un système de vidéo-protection sur la commune.

La Vidéo Protection Urbaine est une réponse concrète aux problématiques des Marlysiens, des services de la PN et de la PM, et la concrétisation d'un engagement de campagne.

POURQUOI UNE VPU (Vidéo Protection Urbaine) ?

La VPU dissuadera et contribuera à la prévention de la délinquance. Elle aidera à l'intervention des forces de l'ordre tout en étant un outil d'investigation pour les services enquêteurs. Elle servira à gérer des événements d'ordre Public ainsi que des incidents (Veille opérationnelle notamment de dispositifs techniques).

COMPOSITION

Le Centre de Supervision Urbain comptera 136 angles de vue avec 108 vues sur la voie publique, 20 vues sur des sites publics extérieurs et 8 vues sur des sites intérieurs.

BUDGET PREVISIONNEL

Le coût du projet est estimé à 719 910€ HT (863 892€ TTC) et il est subventionné par le FIPD à hauteur de 200 000€ pour la prévention de la délinquance et à hauteur de 4 232€ pour les écoles. Il n'y a pour l'instant pas de négociation avec la Région et Taxe foncière de la propriété bâtie (TFPB).

INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Valenciennes Métropole subventionne le système de vidéo protection à hauteur de 49 000€ pour les caméras sur la Zone d'activité des 10 muids, et autorise par arrêté préfectoral du 2 mars 2022 l'installation du système permettant la sauvegarde des données d'images pendant 21 jours.

IMPLANTATIONS

L'implantation de la vidéo protection sera organisée sur 3 périmètres : centre ville, quartier des Floralies, quartier de La Briquette, et également sur des lieux stratégiques : les entrées de ville, les groupes scolaires et les lycées, les bâtiments et structures publiques, les carrefours et les giratoires, la place Louise Michel ainsi que les secteurs résidentiels (Guynemer, Peintre, Fontaine, Sorbiers).

EFFECTIVITE :

Le quartier des Floralies et la place Louise Michel seront priorités pour la mise en place de la vidéo protection. Viendront ensuite tous les autres secteurs de la ville précédemment cités, pour finir par des implantations des caméras soumises aux éléments extérieurs (nouvelle école / travaux Barbusse ...)

Le planning prévisionnel prévoit la fin de l'implantation de la vidéo protection fin 2023.

■ demande d'autorisation de retrait d'un syndicat de communes, en application des Dispositions de l'article L5212-30 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Nombreux sont les marlysiens qui sont déjà partis en séjour aux Grangettes. Sauf que les années ont passé et le centre vieillit.

Par ailleurs, le financement du Syndicat des Grangettes par la ville de Marly n'est pas pleinement satisfaisant puisque la ville de Marly se retrouve à subventionner les séjours bénéficiant aux autres communes membres ainsi qu'à des extérieurs.

Force est de constater également que les dates qui sont proposées à la ville ne sont pas toujours en adéquation avec les souhaits des enseignants, qui chaque année sont moins nombreux à solliciter un séjour dans le Jura.

Dans un premier temps, la ville a sollicité en 2021 une modification des statuts. Suite au refus, la ville a engagé une procédure de retrait. C'est la 3^e fois que la ville tente d'en sortir puisqu'une tentative avait déjà eu lieu en 1996 sous Philippe Duée puis en 2013 sous Fabien Thiémé. La 3^e fois sera peut-être la bonne.

En cas de retrait, cela permettra de proposer des séjours plus variés aux petits marlysiens, que ça soit dans les activités ou dans le secteur géographique. Enfin, il sera possible de choisir les dates qui conviennent le mieux aux familles.

Conseil municipaux des 22 mars et 5 avril 2022 (suite)

■ Subventions annuelles de fonctionnement accordées aux associations

Pour beaucoup d'associations 2022 signifie une reprise «classique» des activités. Comme l'année passée, La municipalité valorise également les mises à disposition.

Le forum des associations qui se déroulera les 24 et 25 juin 2022 au Stade Denayer est en cours de préparation et servira à mettre en valeur les associations de la ville. Il leur permettra de toucher de futurs adhérents : les habitants pourront assister à des représentations, discuter et même adhérer eux-mêmes à l'association de leur choix.

Par ailleurs, trois subventions exceptionnelles ont été versées :

■ Subvention exceptionnelle « Bushido Karaté Marly ».

Il est proposé 500€ pour l'organisation de la compétition départementale qui a eu lieu les 29 et 30 janvier 2022.

■ Subvention exceptionnelle « USM Marly ».

Il est proposé 1250€ pour l'organisation de tournois internationaux en fin de saison sportive.

■ Subvention exceptionnelle « Muai Thai Marly ».

Il est proposé 1500€ pour l'organisation du festival des Arts Martiaux et Sports de Combats qui a eu lieu le samedi 19 mars à la salle Dumont.



■ Signature d'une convention avec la fondation « 30 millions d'amis » pour la réalisation de campagne de capture et de stérilisation des chats errants sur le territoire communal.

Attachée à la cause animale, la ville de Marly est confrontée depuis quelques années à la multiplication des chats errants. Des partenariats ont été mis en œuvre avec des associations locales, notamment par l'octroi de subventions exceptionnelles pour la stérilisation des chats.

La réglementation dispose que le Maire est responsable des animaux divagants ou errants sur sa commune.

Les associations nationales de protection animale, conscientes de cette problématique et volontaires pour aider les communes qui s'engagent dans une démarche de régulation peuvent accompagner financièrement les collectivités. C'est notamment le cas de la fondation 30 millions d'amis. Cette collaboration peut être obtenue après la signature d'une convention avec la fondation, dans laquelle la commune s'engage à verser 50% de la somme estimée pour l'opération annuelle de stérilisation sur la base de 70€ par chat (en réalité : 60€ pour un mâle et 80€ pour une femelle).

La ville et ses partenaires associatifs estiment à 42 chats errants qu'il sera possible de faire stériliser et identifier en 2022. La participation de la ville sera donc de 50% de 42 x 70€, soit 1470 €.

C'est une alternative à l'euthanasie et cela permet d'avoir des subventions tout en travaillant avec les associations locales sur l'identification et la capture des chats.

■ Délibération portant sur le versement d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Marly.

Depuis notre arrivée, la subvention du CCAS a été largement augmentée. C'est le résultat d'une politique ambitieuse dans le champ de l'action sociale avec la volonté de développer des politiques d'insertion pour accompagner et faciliter le retour à l'emploi.

Au titre de l'année 2022, le montant de la subvention est de 460 899.44€.

■ Travaux zone des 10 muids



Le 11 mars 2022, Monsieur le Maire s'est rendu sur le chantier pour échanger à la fois avec les entreprises en charge des travaux mais aussi avec celles implantées sur la zone avec qui la municipalité travaille depuis de longs mois pour qu'elles soient le moins pénalisées possible pendant la durée des travaux qui étaient attendus depuis longtemps.

La municipalité, dès son arrivée, a travaillé rapidement en étroite collaboration avec l'agglo pour acter les travaux qui vont permettre de renforcer l'attractivité de la Zone.

Les besoins des entreprises (éclairage, pistes cyclables) ont été recensés grâce à un dialogue constant et un très bon relationnel entre les intervenants aggro, les intervenants ville, les entreprises sur le chantier et les entreprises présentes sur la zone.

La rénovation du Parc d'Activité des 10 Muids comprend la requalification du Parc d'activité actuel ainsi qu'un projet futur d'extension afin d'envisager un doublement de la surface actuelle de la zone d'activité. La présente tranche de travaux concerne uniquement la 1^{ère} phase : c'est-à-dire la rénovation du Parc d'Activité des 10 Muids existant et ses 1.8 km de voirie. Celle-ci a débuté le 28 février pour une durée de 18 mois. Il y a d'abord la partie assainissement pour 16 semaines puis la partie voirie. Il s'agit de la restructuration des rues Blaise Pascal, Antoine Laurent Lavoisier, Roger Salengro et chemin des postes (en partie). L'actuelle voirie sera donc reconfigurée.

Le nouveau profil de la voie prévoit :

1. La réfection de la voirie existante.
2. La création d'une voie mixte piétonne et cyclable attenante et permettant un accès sécurisé des modes doux aux différentes entreprises de la ZA.
3. La mise en place d'un éclairage économique à LED avec détection de présence via la mise en place de la télégestion et la mise en place également d'une vidéo surveillance sur la zone.
4. La pose de mobilier urbain, de la signalétique (Bancs, corbeilles...) et des espaces verts.
5. La sécurité du parc d'activité sera assurée par l'implantation et le déploiement de caméras de vidéo protection dès fin 2022.

Un planning de phasage et d'accès à la zone d'activité a été remis aux entreprises du site pendant les différentes étapes de réalisation des travaux.



Une après-midi festive qui a ravi les familles !

Dimanche 29 mai 2022 de 15h à 19h à l'école de Musique - Parc Jacques Brel.

Il était
une fois...
Contes en Haïku

Dans le cadre de l'événement culturel « La plume e[s]t l'Art », la Ville de Marly a proposé de découvrir l'exposition interactive « Il était une fois... Contes en Haïku » qui a permis aux curieux de plonger dans la découverte des contes à travers une variation de l'album d'Agnès Domergue et de Cécile Hudrisier, décliné en 20 kakémonos.

Petits et grand se sont amusés au jeu de l'oie géant, avec ses deux énormes dés et ses pions pour pénétrer dans l'univers des contes et jouer avec leurs intrigues. Un jeu composé de vingt cartes-images et vingt cartes-textes avec des contes a invité les enfants à recomposer les paires en associant les cartes-images et les cartes-textes qui vont ensemble, par petits ou grands groupes. 20 haïkus illustrés, comme autant de petits mondes merveilleux et énigmatiques qui contiendraient l'essence de chaque conte étaient à savourer, à deviner...

Toute l'après-midi, les promeneurs ont pu profiter d'ateliers ludiques, de jeux de piste, d'une lecture de poésie avec Julien Bucci, d'une exposition photos de Frédéric Malengrez, d'une balade poétique avec Nicolas Minair et du spectacle « Rendez-vous contes » avec la compagnie La Boussole. Les enfants ont pu se balader à dos d'ânes et de poneys tout autour du parc Jacques Brel avec « La Manade aux pigeonniers » avec lecture de fable « Afabulez » présenté par Le Baragraphe.

Cette après-midi festive a été ponctuée également par la remise des prix du concours Poésie pour la fête des mères.

Un stand de tartes et boissons était disponible à l'entrée de l'Ecole de Musique.



Un nouveau rendez-vous à Marly !

La Mucialité est heureuse de présenter un nouveau rendez-vous récurrent qui animera la vie culturelle de Marly.

Cette année 2022 a vu naître une nouvelle manifestation qui a pour titre « La Plume e[s]t l'Art ». Ce concept novateur à l'instar d'« Un Dimanche Au Bord de l'Eau » que les promeneurs ont découvert l'été dernier, vient enrichir le programme culturel Marlyzien. Vecteur de découvertes et de partage, cet événement mêlera beaucoup de moyens d'expression.

Initié le 8 mars lors de La Journée des Droits des Femmes, cette manifestation reviendra plusieurs fois dans l'année en se déclinant autour d'un thème choisi et s'articulera autour d'une exposition avec parfois des stands et des animations.

Une fois au parc Jacques Brel et autour du Moulin souverain, une autre fois dans la salle du conseil et/ou la salle des Fêtes, un jour dans le parc Oscar Carpentier et un autre dans un complexe sportif... Toutes les structures de la ville en lieux et places seront sollicitées pour accueillir le public dans les conditions adéquates à l'événement.



« Assos en Fête » vous accueille les 24 et 25 juin 2022



Attendu de tous, le forum qui favorise les rencontres entre les citoyens et les associations afin de faire connaître les diverses activités dans la ville revient en force cette année !

« Assos en Fête » vous propose le plein de découvertes les vendredi 24 juin de 18h à minuit et samedi 25 juin de 14h à 20h, deux journées où les acteurs passionnés du monde associatif investiront le complexe André Denayer. Plus de 40 associations sportives, culturelles et de loisirs organiseront des initiations et démonstrations.



Découvrez le programme en scannant ce QR code.

Les passionnés de glisse pourront venir essayer un skate park de 250 m², encadré par des professionnels, et goûter au joies de cette nouvelle discipline qui sera présente aux J.O de Paris 2024.

Le « Parcours du cœur », aura lieu le samedi 25 juin (inscription à 9 heures à l'entrée du stade Denayer) et viendra animer sportivement l'ambiance de ce weekend festif.



L'Union des Commerçants et Artisans de Marly assurera la restauration sur place. Une tombola sera organisée avec de nombreux lots à gagner dont un VTT.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Venez nombreux en famille ou entre amis !

Les papas et les mamans à l'honneur !

Pour la 2^e année consécutive, la Ville a organisé deux concours pour mettre à l'honneur les parents, à destination des enfants de 6 à 12 ans.

■ **Pour les mamans** : les enfants ont tenté leur chance en écrivant un petit poème et en l'envoyant au service Culturel de la Mairie. Les gagnants, qui ont été tiré au sort, ont remporté un bouquet de fleurs pour leur maman, remis le 29 mai à l'occasion de l'après-midi festive organisée par la Ville dans le Parc Jacques Brel.

■ **Pour les papas** : les artistes en herbe étaient invités à dessiner leur papa pour remporter un cadeau à leur offrir le 19 juin. Papa marin, jardinier, moustachu ou super-héros ? 6 dessins ont été tirés au sort !



de Marly Industries

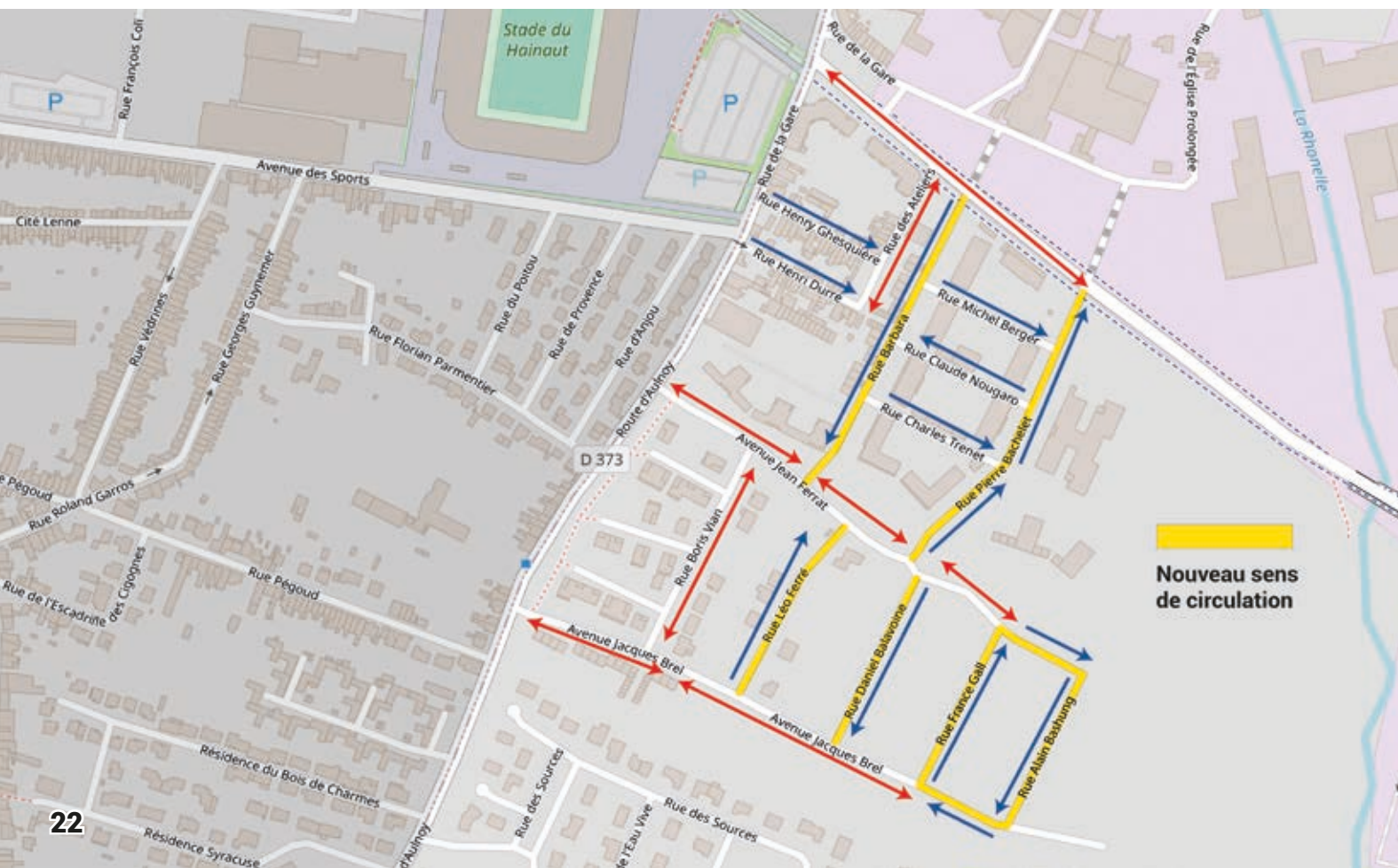
An aerial photograph showing a diverse urban landscape. In the foreground, there's a suburban-style housing development with rows of small, detached houses. To the right, a cluster of modern, multi-story apartment buildings with colorful facades (blue, red, white) is visible. In the background, a large, white, oval-shaped stadium with a red roof stands out against the city skyline. The surrounding area is a mix of residential buildings, green spaces, and infrastructure.

Dans le dialogue avec les élus, des problématiques ont été soulevées, notamment la vitesse excessive des usagers sur les voiries concernées, une difficulté à trouver des places de stationnement, des trottoirs inaccessibles à cause des voitures garées, et également des nuisances sur secteur les soirs de match de football avec le stade à proximité.

pour une présentation des pistes reprenant différents scénarios possibles de circulation.

Les propositions ont été faites en tenant compte du choix de la population, en fonction de la faisabilité technique d'une part et de la réglementation d'autre part.

Lors des échanges, les riverains sont finalement tombés d'accord sur les nouvelles adaptations qui permettront de casser la vitesse excessive, légaliser les places de stationnement, et rendre les trottoirs aux piétons. Une fois les décisions actées, les travaux débuteront et seront finalisés à la fin de l'automne pour une mise en application d'ici la fin de l'année.



Ancienne vue de l'entrée de la rue Roland, rebaptisée après la guerre 1914 - 1948 rue des Fusillés.



Rue des Fusillés (ancienne rue Roland) - 2022

MONTREAL (Mar 1) - Chemin Vert



Rue du chemin vert - 2022



Place du sergent Blary
durant la période de la guerre 1914 - 1918

Événements Festifs et Culturels

🎵 **Vendredi 24 Juin - Auditorium St Nicolas à Valenciennes**
Gala de l'école du Centre de Danse Municipale

★ **Vendredi 24 juin dès 18h et samedi 25 juin dès 14h - Stade Denayer**
Forum des Associations " Assos en Fête "

👟 **Samedi 25 juin - Stade Denayer**
Parcours du Coeur - Inscriptions gratuite à 9h - Départ à 9h30 - Boucles de 6 ou 10 kms

🎵 **Dimanche 26 juin à 16h - Eglise St Jacques**
Audition Accordéons

🎵 **Dimanche 26 Juin - Auditorium ou salle du Conseil Municipal**
ou Perron de l'école de musique (50 places)
Moments Musicaux Marlysiens

🎵 **Mardi 28 Juin à 18h30 - Salle des fêtes (210 places)**
Remise des prix et Audition des élèves de l'école de musique

🎵 **Mercredi 3 juillet à 16h - Eglise Saint Pierre**
Concert des chorales «Les Petits Chanteurs de Marly», «Marly Mélodies»,
«On s'était dit rendez-vous dans 10 ans» et «Tant pis s'il pleut» de Somain

★ **Mercredi 13 juillet - Place Gabriel Péri**
Festivités de la fête nationale
🎵 **Concert et Feu d'Artifice**

★ **Samedi 23 juillet de 14h à 17h**
Dimanche 24 juillet de 10h à 17h
Parc Jacques Brel
Macabanous

★ **Dimanche 31 juillet - Avenue Henri Barbusse / Place Gabriel Péri**
Brocante

★ **Dimanche 28 Août - Parc Jacques Brel**
Dimanche au bord de l'eau (organisé par la FLAC)

Toutes les entrées sont gratuites et en accès libre dans la limite des jauges



Festif



Musique

La FLAC vous propose une programmation électrique accessible à tous les publics de 7 à 77 ans (et plus encore) !

Suite à une première édition 2021 réussie, la saison 2022 a débuté le 14 mai. Artistes, créateurs, riverains, habitants, visiteurs, tous ont été associés afin de vous proposer les nouveautés 2022 suivantes qui répondront à vos attentes : cette année, les événements chez Oskar auront lieu du jeudi au samedi, et quelques dimanches.

■ Le jeudi sera dédié à des activités calmes, vous pourrez venir assister gratuitement à des soirées stand-up avec des humoristes, participer à des soirées jeux de société, vous rendre sur le marché nocturne artisanal, retirer des paniers fermiers, assister aux vernissages des expositions, participer à des karaokés etc.

■ Les vendredis et samedis seront consacrés aux concerts de toutes esthétiques musicales, il y en aura pour tous les goûts (jazz, musique électronique, guinguette, métal, rock, chanson française...). Les concerts se termineront à 22h, l'espace buvette fermera à 22h30 et le parc avant 23h.

■ Les dimanches seront consacrés à des spectacles familiaux pour petits et grands et des marchés de producteurs locaux, les concerts auront lieu quant à eux entre 16h et 18h.

■ Voici les dates des dimanches où vous pourrez venir assister gratuitement aux concerts : 26 juin / 10 juillet / 24 juillet / 18 septembre.

■ Enfin, cette année la FLAC organisera également les Dimanches au Bord de l'Eau les 21 & 28 août et le 4 septembre 2022 dans le parc Jacques Brel à Marly, un événement convivial pour toute la famille.

■ Tous ces événements sont proposés gratuitement, organisés par des professionnels et des bénévoles pour offrir des animations tout l'été aux Marlysiens. Vous pourrez retrouver le programme détaillé des événements et les horaires sur www.laflac.com



ILS NOUS ONT QUITTÉ...

- Gérard **HAYE** divorcé de Michèle LAIGLE • 20 novembre 2021 • 79 ans
- Suzanne **LEFEBVRE** veuve de Michel RENVERSEZ • 5 janvier 2022 • 92 ans
- Valérie **NAVETEUR** divorcée de Eddie GOB • 7 janvier 2022 • 57 ans
- Céline **LEBLANC** • 7 janvier 2022 • 14 ans
- Danielle **MICHALSKI** Célibataire • 9 janvier 2022 • 56 ans
- Jean-Marie **GUIDEZ** époux de Danielle ROSELLE • 10 janvier 2022 • 84 ans
- Hallouma **BALI EL ACHI** divorcée de Salah EL ACHI • 25 janvier 2022 • 74 ans
- Micheline **ROGER** veuve de Jean VANPEENE • 2 février 2022 • 88 ans
- Yvon **DETHOOR** époux de Bernadette GOEMINNE • 15 février 2022 • 74 ans
- Raymond **MOHAMED** veuf de Denise BOUTEILLER • 16 février 2022 • 88 ans
- Youcef **HAMD AOUI** époux de Djouher BELMILOUD • 20 février 2022 • 88 ans
- Micheline **MARIÉ** veuve de Georges TONNOIR • 18 février 2022 • 79 ans
- Ernest **BUYS** époux de Michèle LEBLON • 15 décembre 2021 • 88 ans
- Philippe **BUSIN** célibataire • 13 janvier 2022 • 60 ans
- Edith **DENDALLE** veuve de Michel DELCROIX • 21 janvier 2022 • 95 ans
- Fabrice **TOURNIER** époux de Valérie PRUVOST • 28 janvier 2022 • 57 ans
- René **CANTIGNEAUX** époux de Christiane MICHALAK • 31 janvier 2022 • 73 ans
- Gérard **DEPAGNE** époux de Claudette HURET • 01 février 2022 • 79 ans
- Gabrielle **PROCUREUR** veuve de André DEBAELE • 07 février 2022 • 82 ans
- Daniel **NEVE** époux de Anny-Claude LECLERCQ • 12 février 2022 • 76 ans
- Marie-Louise **DELIERE** épouse de Michel MARCHEUX • 24 février 2022 • 73 ans
- Monique **LEFEBVRE** veuve de Daniel DUPAS • 25 février 2022 • 84 ans
- Françoise **SOUBIALE** veuve de VERGNAUD Georges • 4 mars 2022 • 85 ans
- Maryse **LOWE** née LAURENT épouse de LOWE Alichan • 7 mars 2022 • 71 ans
- Jeanne **DELÉCLUSE** épouse de Jean DESPREZ • 9 mars 2022 • 86 ans
- Julia **PHILIPPE** épouse de Roger DUVIVIER • 10 mars 2022 • 82 ans
- Guy **DELVALLEE** époux de Nicolle BRUCKERT • 18 mars 2022 • 84 ans
- Christian **VIEZ** divorcé de Huguette LHOIR • 21 mars 2022 • 68 ans
- Sylvér **BOUFFLET** époux de Patricia GARCIA • 23 mars 2022 • 65 ans
- Sylvano **CALLEGARI** Célibataire • 26 février 2022 • 48 ans
- Rabah **YAHIAOUI** Célibataire • 28 février 2022 • 58 ans
- Lucienne **PETIT** épouse de Roland POSTIAUX • 4 mars 2022 • 78 ans
- Sandrine **DUMONT** divorcée de Didier DENIS • 4 mars 2022 • 52 ans
- Georgette **SALENGROS** veuve de René DUVIVIER • 9 mars 2022 • 95 ans
- Bernard **PRAVISANI** époux de Joseline VAINQUEUR • 11 mars 2022 • 81 ans
- Micheline **CROQUET** veuve de Georget REYNAERT • 13 mars 2022 • 84 ans
- Jocelyne **DUFOUR** veuve de Désiré CLERFAYT • 17 mars 2022 • 73 ans
- Marie-José **BRAET** veuve de Jean GERMAIN • 18 mars 2022 • 91 ans
- Hélène **MAURO** veuve de Salvatore SCRIMINACI • 22 mars 2022 • 87 ans
- Bryan **PRIEZ** Célibataire • 5 avril 2022 • 25 ans
- Nicolas **UFFART** Célibataire • 8 avril 2022 • 40 ans
- Jacqueline **MERESSE** veuve de Michel RICHEZ • 7 avril 2022 • 90 ans
- Michèle **GILLET** veuve de Bruno HILST • 10 avril 2022 • 80 ans
- Paulette **MONCHAU** veuve Daniel MONFORTv14 avril 2022 • 80 ans
- Daniele **MOUTIER** veuve de Jean-Claude DERVAUX • 26 mars 2022 • 70 ans
- Francine **THÉRY** veuve de André RICHEZ • 29 mars 2022 • 85 ans
- Robert **SOLOIS** veuf de Lucienne HUQUELEUX • 4 avril 2022 • 85 ans
- Edmond **MARTIN** divorcé de Marie-Françoise PLUCHART • 5 avril 2022 • 70 ans
- Jacquy **TORDEUR** divorcé de Patricia PAULEZ • 6 avril 2022 • 77 ans
- Lucie **CHASTIN** veuve de Ernest EGO • 10 avril 2022 • 94 ans
- Brigitte **HEUILLE** épouse de Jean-Yves NAVA • 23 avril 2022 • 75 ans
- André **PONTHIEUX** époux de Marie-Pierre PICHON • 24 avril 2022 • 74 ans
- Josette **MAILLARD** veuve de Charles BRUCKERT • 29 avril 2022 • 81 ans
- Cédric **VIGNEROT** Célibataire • 29 avril 2022 • 41 ans
- Jacqueline **RÉGNIER** veuve de Jacques DONNEZ • 02 mai 2022 • 96 ans
- Jacques **NEUVILLE** époux de Jeanine LEGRIS • 5 mai 2022 • 85 ans
- Jacques **FONTAINE** veuf de Nicole ALLIAUME • 6 mai 2022 • 80 ans
- Gilbert **PITOT** époux de Thérèse DELABY • 11 mai 2022 • 79 ans
- Marie-Madeleine **RABEZ** veuve de Jules BALEZ • 18 mai 2022 • 793 ans

BIENVENUE À...

- Maeva **DELANNOY** • 12 janvier 2022
- Soan **COGNEAUX** • 19 janvier 2022
- Célénie **RICHARD** • 21 janvier 2022
- Célia **JACQUIN** • 21 janvier 2022
- Eden **HONORÉ** • 25 janvier 2022
- Chloé **LE LAGADEC** • 25 janvier 2022
- Kayden **HIERNAUT DUPAS** • 30 janvier 2022
- Léonard **SOMMEIJE**C • 1^{er} février 2022
- Mathys **SEVRAIN** • 4 février 2022
- Adam **TAÏCHOUR** • 7 février 2022
- Liam **DELEEUV** • 12 février 2022
- Samuel **BANGOURA** • 13 février 2022
- Jennah **AMMARI** • 14 février 2022
- Ezio **MAROZZO** • 16 février 2022
- Issam **IAENTOSCA** • 17 février 2022
- Sain **JANASZEWSKI JAVED** • 19 février 2022
- Elio **MONTUELLE** • 19 février 2022
- Adam **FASTREZ** • 21 février 2022
- Jeanne **FOUQUET** • 24 février 2022
- Lyam **CLAISSE** • 25 février 2022
- Emilio **ALVAREZ** • 28 février 2022
- Kahil **BELKACEMI** • 2 mars 2022
- Chloé **NICOLLE** • 4 mars 2022
- Hanifé **AMAR YUCEF** • 4 mars 2022
- Louise **HABRZYK** • 7 mars 2022
- Rafaël **BARRÉ** • 11 mars 2022
- Ruben **DELEEUV** • 10 mars 2022
- Romane **RUBINI** • 12 mars 2022
- Wassim **BENMESSA OUD** • 13 mars 2022
- Andhrymnir **DELGUSTE NOISETTE** • 13 mars 2022
- Junayd **AIT SAÏD** • 14 mars 2022
- Imran **ADAMO**U • 15 mars 2022
- Hana **HEBBAR** • 16 mars 2022
- Eyden **LAHOUSSE** • 21 mars 2022
- Mohamed-Yacine **BOUGUERRA** • 21 mars 2022
- Maëlle **FONTAINE** • 28 mars 2022
- Jannah **ZAROURI** • 28 mars 2022
- Safia **MANI DOURNEL** • 29 mars 2022
- Sofia **MANI DOURNEL** • 29 mars 2022
- Yanis **BOUKHERCHOUFA** • 30 mars 2022
- Hugo **SAUDOYER** • 2 avril 2022
- Clémence **LEDoux** • 3 avril 2022
- Lison **DENEUVILLE** • 7 avril 2022
- Constance **GREUEZ** • 7 avril 2022
- Paul **GARDINAL** • 9 avril 2022
- Maylone **REMY** • 14 avril 2022
- Noa **BIENKOWSKI** • 21 avril 2022
- Ayna **BELHADRI** • 22 avril 2022
- Eden **AJOODHA** • 28 avril 2022
- Clément **LAURENT** • 28 avril 2022
- Mélyziana **DENIS** • 24 avril 2022
- Éléonore **CHATELAIN** 27 avril 2022
- Héloïse **CAMUS** • 5 mai 2022
- Carmelo **PERESSONI** • 6 mai 2022
- Aksel **KACI** • 6 mai 2022
- Manon **RÉAUX** • 9 mai 2022
- Ezio **JOUGLET** • 10 mai 2022
- Elyott **QUEVA** • 12 mai 2022
- Amel **MRIMI** • 16 mai 2022
- Elmira **JAFARI** • 17 mai 2022
- Anaïs **BIAOU** • 20 mai 2022
- Manoé **LECAS** • 22 mai 2022
- Eiden **LECAS** • 22 mai 2022
- Amael **DUVIVIER** • 24 mai 2022
- Lucie **MAGNIER** • 27 mai 2022
- Adem **HAFFAF** • 28 mai 2022
- Victoire **MAILLARD** • 29 mai 2022

ILS SE SONT DIT OUI !

- Frédéric WATEAUX et Eliane BARBOSA DA SILVA • 19 février 2022
- Stéphane BILBAUT et Hélène MARTIN • 20 février 2022
- Serge LEDUC et Justine MARCHAL • 16 avril 2022
- Mohamed YAHYA OUI et Lynda DESSE • 7 mai 2022
- Michaël LELONG et Audrey HUIN • 4 juin 2022
- Julien DUPONT et Alice DONNET • 4 juin 2022
- Jonathan FRAPPART et Angélique CUSSAC • 4 juin 2022

Groupe de la majorité

Pour la deuxième année consécutive, le taux de la taxe foncière à Marly va baisser ! C'était un engagement de campagne et nous le respectons malgré le contexte difficile de surenchérissement des travaux et d'augmentation des taux. Si la vie est plus chère pour les villes, l'inflation se ressent encore plus fortement dans votre budget et nous souhaitons en minimiser l'impact autant que possible. Par ailleurs, notre objectif était de ramener Marly à un taux comparable aux villes de même taille dans l'arrondissement par souci d'équité envers vous et pour rendre notre ville plus attractive. Nous poursuivons donc cette baisse cette année alors que bien des communes ont fait le choix d'augmenter les impôts pour accroître leurs recettes. Cela signifie que dans le budget, nous avons fait le choix de rationaliser au plus possible nos charges de fonctionnement et surtout, de personnel, pour pouvoir continuer d'investir sans utiliser le levier fiscal. Et en matière d'investissements, 2022 sera la première année d'une série d'investissements très importants pour notre ville avec 22 millions prévus d'ici 2026. Pour cette année, ce sera la réalisation d'un système de vidéo protection couvrant toute la ville, le lancement du nouveau groupe scolaire rue Paul Vaillant Couturier, les travaux de requalification de la zone des 10 Muids, le démarrage des travaux de l'avenue Barbusse et la présentation du projet de réaménagement de la place de la mairie sans compter une foule de petits travaux moins visibles mais souvent aussi essentiels. Malgré toutes les contraintes, nous tenons à conserver un haut niveau d'ambition pour notre ville parce qu'elle a accumulé beaucoup de retard ces dernières années. Pour réaliser tous ces projets avec un budget municipal contraint, nous avons su convaincre nos partenaires comme l'Etat, le Département et Valenciennes métropole de leur importance pour notre ville et nous les remercions de leur aide et de leur implication.

Les élus de la majorité

Groupe « Unis pour Marly »	Groupe des élus Socialistes	Groupe des communistes et républicains
« FACHÉ(E)S MAIS PAS FACHOS » Beaucoup d'entre vous se sont exprimés contre l'incapacité de nos gouvernants à tenir leurs engagements. C'est le cas sur le plan national, comme à MARLY, où de très nombreuses promesses n'ont pas été tenues : projets de réfection des chaussées et des trottoirs quasi inexistants (excepté l'aménagement de l'avenue Barbusse que nous avons initié avec Fabien THIEME), l'abandon de la construction de 60 maisons à la Briquette, des espaces publics non entretenus , des associations abandonnées, un service public dégradé... Et au centre de cette inertie, un Maire fantôme dont l'ambition personnelle est complètement déconnectée des préoccupations des habitants. Votre colère est pleinement légitime, mais nous pouvons rebondir ensemble sans céder au pire. Avec UNIS POUR MARLY nous sommes plus que jamais à votre service. AMITIÉS	Le dernier conseil municipal concernait le vote du budget. Depuis 2020, des économies de fonctionnement ont été réalisées suite au COVID 19 (peu de festivités municipales, diminution ou suppression totale des subventions à certaines associations, réduction du personnel municipal). Tous ces investissements auront pour conséquences la contractualisation d'un emprunt de 8,8 millions d'€. Cette situation va gréver les futurs budgets et les autofinancements ne seront plus suffisants pour rembourser cette dette.	Triste constat SUPPRESSIONS : des bourses communales, des LALP, du club ados, des colis de Noël aux personnes handicapées, du portage des repas, du voyage lors de la semaine bleue, diminution des aides 68 105 € en 2020 / 48 842 € en 2021. Baisse du personnel dans tous les domaines, beaucoup d'animateurs remerciés. ANRU : suppression des 60 logements prévus, contrairement aux promesses électorales certaines familles ne peuvent rester à Marly. Baisse des associations et de leurs subventions sans traitement égalitaire. Augmentation des indemnités d'élus ! A vous de juger !
Jérôme LEMAN	Christian CHATELAIN	

Horaires Mairie

Depuis le **lundi 4 janvier** 2021 les services municipaux vous accueillent aux jours et horaires suivants :

- ➔ du **lundi au vendredi** :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
- ➔ le **samedi** : **8h30 - 12h30**
- (uniquement le standard et le service Etat-Civil)

Horaires CCAS

- ➔ du **lundi au vendredi** :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Permanences du conciliateur de justice

La conciliation, une autre solution que le procès pour mettre fin au conflit entre deux personnes.
Un conciliateur de justice organise des permanences en mairie de Marly.

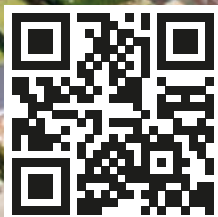
- Vous pouvez le rencontrer si vous êtes dans une des situations suivantes :
- problèmes de voisinage,
 - différends entre propriétaires et locataires,
 - différends relatifs à un contrat de travail,
 - litiges de la consommation,
 - impayés,
 - malfaçons de travaux, etc.

- N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie pour fixer un rendez-vous.**
- ▶ par téléphone au 03 27 23 99 00
 - ▶ par mail à mairie@marly.fr

Téléchargez l'application de Ville de Marly (Nord)



Actualités
Événements
Infos pratiques
Signaler un problème
Santé
et bien d'autres !



Télécharger dans
i'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

Neocity

